

Relevé de décision : Conseil municipal de Saint Rivoal

Rédacteur : Mickaël Toullec

Participants : Jacqueline Bronnec, Gérard Cadiou, Dominique Ducassé, Yves Claude Guillou, Jean Yves Jacq, Michel le Signor, Catherine l'Haridon, Annick Louboutin, Laurent Rannou, Hervé Quéré, Mickaël Toullec

Absents : Aucun

Date : 5 septembre 2014

sujet	Echanges / questions	Suites à donner, décisions												
<u>1-Extension de l'école :</u>														
<p>La commune a en projet la construction d'une nouvelle cantine pour un accueil maximum de 50 rationnaires.</p> <p>Afin de procéder au choix du maître d'œuvre, la commune a consulté 3 architectes pour leur demander un devis. Cette demande comporte :</p> <ul style="list-style-type: none">- une tranche ferme : diagnostic de l'existant et étude de faisabilité- une tranche conditionnelle : maîtrise d'œuvre <p>Les 3 architectes se sont déplacés à Saint Rivoal et ont rencontré le maire et un ou deux adjoints. Leurs propositions sont les suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="94 933 721 1311"><thead><tr><th>Architecte</th><th>Tranche ferme</th><th>Tranche conditionnelle</th></tr></thead><tbody><tr><td>Christian Jallais</td><td>1250 €</td><td>7,90% du montant des travaux</td></tr><tr><td>Atelier 3 architectes (Boris Carlach)</td><td>2730 €</td><td>8,60 % du montant des travaux</td></tr><tr><td>Léïla Henry et B.E. Dilasser</td><td>3000 € + 1680€</td><td>10,24 % du montant des travaux</td></tr></tbody></table>	Architecte	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Christian Jallais	1250 €	7,90% du montant des travaux	Atelier 3 architectes (Boris Carlach)	2730 €	8,60 % du montant des travaux	Léïla Henry et B.E. Dilasser	3000 € + 1680€	10,24 % du montant des travaux	<p>- Mickaël souhaite savoir quelle était la demande précise de la mairie : y- a-t'il eu un cahier des charges ? Qu'est-ce qui est inclus dans le diagnostic prévu ? Réponse : le maire répond qu'il s'agit de faire un diagnostic du bâtiment existant. Il n'est pas prévu d'étude thermique.</p> <p>- Mickaël demande si une réflexion sur le mode de chauffage est engagée Réponse : pas pour l'instant mais ce sera étudié</p> <p>- Mickaël évoque la possibilité d'adhérer au conseil en énergie partagé de l'Alecob (agence locale de l'énergie du Pays COB) : 1€ par habitant et par an. Réponse : Le maire précise que la communauté de communes adhère déjà à l'ALECOB. Mickaël rappelle que ce n'est pas la même chose que le conseil en énergie partagé. Une discussion s'engage.</p> <p>- Mickaël souhaite savoir si ce projet prend en compte la demande des enseignants d'agrandir la salle de classe des grands, évoquée en conseil d'école. Réponse : le maire précise que ce n'est pas prévu</p> <p>- Michel lit un document qu'il a rédigé : il regrette la méthode employée pour mener ce projet, sans concertation avec les conseillers municipaux. Il déplore l'absence d'échanges et s'interroge sur le rôle des commissions. Réponse : le maire précise que le conseil municipal n'est pas le lieu pour étaler ses états d'âme. Il clôt la discussion et demande aux conseillers de voter sur le choix de l'architecte. Le maire propose de choisir Christian Jallais Laurent précise qu'il s'abstient car il n'a pas suffisamment eu connaissance des éléments nécessaires pour pouvoir choisir l'un ou l'autre des architectes.</p>	<p>Vérification et clarification des possibilités d'adhésion au Conseil en énergie partagé. Ce sujet sera évoqué dans une prochaine réunion.</p> <p>Vote sur le choix de l'architecte :</p> <ul style="list-style-type: none">- 8 avis favorable- 3 abstentions <p>Le conseil municipal a choisi Christian Jallais</p>
Architecte	Tranche ferme	Tranche conditionnelle												
Christian Jallais	1250 €	7,90% du montant des travaux												
Atelier 3 architectes (Boris Carlach)	2730 €	8,60 % du montant des travaux												
Léïla Henry et B.E. Dilasser	3000 € + 1680€	10,24 % du montant des travaux												

sujet	Echanges / questions	Suites à donner, décisions
2- <u>Subventions aux associations</u>		
Le maire propose de reprendre les mêmes montants que l'année dernière : Kan Ar Bobl : 150 € APE : 1100 €	Aucun commentaire	Le montant des subventions est validé à l'unanimité
3- <u>Adhésion à l'Ecomusée des Monts d'Arrée</u>		
Le Conseil général veut créer un GIP. Par rapport aux statuts de l'écomusée, il faut que les communes (Commana, Sizun et Botmeur) adhèrent à l'écomusée (16€) et qu'il y ait un délégué par commune au conseil d'administration.	Aucun commentaire	L'adhésion est validée à l'unanimité. Délégué : Hervé Quéré Suppléant : Yves-Claude Guillou
4- <u>Renouveau de la ligne de trésorerie</u>		
Le renouvellement de la ligne de trésorerie consiste à renflouer le budget	Le crédit agricole n'a pas répondu en temps utile. La mairie n'a donc pas les papiers nécessaires pour effectuer ce renouvellement.	Ce renouvellement est reporté à un prochain conseil municipal
5- <u>Fonctionnement de la cantine</u>		
Vu le nombre d'élèves prévu en janvier (40), la cantine risque de devenir trop petite. Il faudra peut-être prévoir 2 services	Il n'y a que 33 élèves pour l'instant. Il est donc toujours possible de ne garder qu'un seul service.	Pour l'instant, le service unique perdure.
6- <u>Questions diverses</u>		
Informations générales	<ul style="list-style-type: none"> - Bruded organise une rencontre « gestion durable des espaces verts » le 30 septembre Arzon (56) - l'Alecob propose une conférence sur le scénario Negawatt, présentée par Thierry Salomon le 24 septembre à 20h30 à Kergloff - Conférence des villes de Bretagne - Carrefour des communes les 2 et 3 octobre à Brest : les conseillers ont reçu des invitations - Bretagne Magazine : le maire a été sollicité pour faire un article sur le patrimoine 	
Demande de soutien à la profession des notaires	Les élus s'interrogent sur la nécessité d'aider les notaires	Refus de soutenir les notaires

sujet	Echanges / questions	Suites à donner, décisions
Aménagements paysagers	<p>- parterre devant la bibliothèque : le maire a demandé un devis à la pépinière de Sizun pour la plantation de fleurs : 767€ Laurent trouve que sa proposition est trop fournie en plantes. Il va faire une autre proposition.</p> <p>- Allée devant la bibliothèque : Yves-Claude a demandé un devis pour l'enherber Echanges sur les différents procédés possibles</p> <p>- chemin entre la salle des fêtes et le lotissement : le maire a demandé un devis pour des poteaux en bois. Mickaël pense que ce serait bien d'en profiter pour créer un aménagement pour réduire la vitesse. Des élus demandent à ce que ce soit discuté en commission « sentiers et cadre de vie »</p> <p>- Des voitures se garent au niveau du hangar de la salle : mettre une interdiction de stationner</p>	Echanger sur ces sujets lors de la commission « sentiers et cadre de vie » du 9 septembre
Utilisation et nettoyage des locaux communaux	<p>Annick dénonce l'absence de rangement (chaises, autel) après l'utilisation de l'église pour des concerts. Mickaël rappelle que le problème des saletés dans les salles municipales est régulièrement évoqué par des élus lors des discussions au conseil mais qu'il n'est pas résolu ; il faut donc le résoudre afin qu'on n'en parle plus. Des échanges s'engagent sur les différentes solutions possibles : l'idée d'une caution est évoquée mais Yves-Claude précise qu'il est difficile de contrôler les salles quand elles sont occupées par deux associations le même week-end. En outre, lors d'un précédent mandat, un système de caution a été mis en place mais ce n'était pas une réussite. Il est donc convenu de dire aux associations, si l'état des locaux n'est pas satisfaisant, de venir refaire le ménage ou de le leur faire payer.</p>	Lors de la location de locaux communaux, la mairie rappellera, par un courrier, aux associations qu'ils doivent nettoyer la salle après l'avoir utilisée. Si c'est mal fait, les associations seront obligées de revenir nettoyer les salles ou de payer le ménage réalisé par la commune
Nettoyage des fenêtres de l'église	Annick évoque le problème de la saleté des fenêtres de l'église.	proposition de créer un petit groupe de travail pour nettoyer les fenêtres
CAT / ESAT : de nouveaux habitants devraient arriver fin septembre pour y travailler	Le maire regrette de ne pas être tenu informé par les papillons blancs	